

# Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **48 (2021)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Heinz Frei



Le handisport est moins médiatisé que le sport dit «valide». Et Heinz Frei est moins connu que, disons, la tennismoman Belinda Bencic, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Tokyo. Pourtant, le parcours du premier est exceptionnel! Le 1<sup>er</sup> septembre, aux Jeux paralympiques, l'athlète bernois Heinz Frei, 63 ans, a décroché une médaille d'argent lors de la course sur route de handbike. Soit 78 km parcourus à la force de ses bras, sous une pluie battante. C'était la seizième fois qu'il participait aux Jeux paralympiques, avec une récolte cumulée de 16 médailles d'or en athlétisme, handbike et ski de fond. Surhumain!

Au début de cette histoire sportive exceptionnelle, on trouve un accident. Nous sommes en 1978 et le jeune Heinz court la montagne. Il chute et se rompt la colonne au niveau de la cage thoracique. Verdict? Paraplégie. «Est-ce que je vais y arriver? Est-ce que ma vie en fauteuil roulant vaut la peine d'être vécue?», s'est-il demandé. Deux ans plus tard, Heinz Frei reprenait le sport sur une chaise roulante bricolée. La notion de limite constitue la base de son parcours. «Il est important d'avoir des objectifs réalistes menant pas à pas vers le succès et permettant de réaliser ce qui est possible, et non des utopies restant des chimères. Cela implique que l'on accepte au fond de soi qu'il existe des limites», raconte-t-il sur le site d'un fabricant suisse de monte-escaliers.

À Tokyo, sur le Fuji International Speedway, Heinz Frei a pris des risques, arrachant une médaille d'argent, qu'il a décrite comme une médaille d'or. «Aujourd'hui le grand vainqueur, c'est mon corps.», a-t-il déclaré. Après son accident, le sportif avait dû faire connaissance avec ce nouveau corps justement, «jusqu'à ce qu'il devienne (son) ami.» La boucle est bouclée.

STÉPHANE HERZOG

## La Session des femmes réclame plus d'égalité

Le dernier week-end d'octobre, le Palais fédéral était entièrement aux mains des femmes: une deuxième Session des femmes, après celle de 1991, a été organisée pour dresser un état des lieux politique de la situation des femmes en Suisse. Principales revendications de la Session: davantage d'égalité, notamment salariale, lutte contre la pauvreté des femmes âgées, création d'un office fédéral pour l'égalité et la famille, et mise sur pied d'un programme de recherche en médecine axée sur le genre. La Session a formulé 23 pétitions en tout, que les deux Chambres fédérales vont examiner.

(MUL)

## La Suisse libère le «milliard de cohésion»

Fin septembre, le Parlement suisse a validé un nouveau «milliard de cohésion». Il s'agit d'une somme de 1,3 milliard de francs que la Suisse verse à l'UE pour l'aide au développement de ses nouveaux États membres les plus faibles économiquement, en contrepartie du fait que la Suisse profite de l'accès au marché de ces pays. En raison des tensions actuelles entre Berne et Bruxelles, le Parlement voulait au départ assortir le versement du milliard de conditions. Il y a finalement renoncé.

(MUL)

## L'Australie ouvre une ambassade en Suisse

Après 30 ans, l'Australie rouvre une ambassade en Suisse. C'est une décision plutôt atypique, car de nombreux pays ferment ou rassemblent des ambassades ces dernières années. L'Australie souligne que l'ouverture de cette ambassade renforcera les liens politiques, économiques, stratégiques, culturels et scientifiques qui unissent les deux pays.

(MUL)

## Des actes de violence épinglés dans les centres d'asile

Dans les centres fédéraux pour les requérants d'asile, des employés des services de sécurité ont fait à plusieurs reprises un «usage disproportionné de la contrainte»: telle est la conclusion d'une enquête. Les cas avérés de comportements disproportionnés et illicites ne constituent toutefois pas un indice de violation systématique des droits des requérants d'asile dans les centres fédéraux, note l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer, qui a dirigé l'enquête.

(MUL)

## Le nouvel impôt minimal est «applicable» en Suisse

Le projet des grands pays industrialisés d'introduire un impôt minimal mondial de 15% pour les multinationales tombe mal pour la Suisse. La réforme touche en particulier les 18 cantons suisses où l'impôt sur le bénéfice est inférieur à 15%. Sceptique au départ, le ministre des finances Ueli Maurer pense désormais que le projet ne pose «plus réellement problème» et que la nouvelle règle d'imposition est «applicable».

(MUL)